

# INFO CHANTIER

## RÉAMÉNAGEMENT ROUTIER À AÏRE-LE LIGNON SECTEUR AÏRE

La deuxième phase des travaux de réaménagement du chemin des Sellières et de la route d'Aire va démarrer dès le début de l'année 2017. Toutes les mesures seront prises pour réduire autant que possible les désagréments occasionnés.

■ **PROJET** : réaménagement du chemin des Sellières (partie amont) et de la route d'Aire.

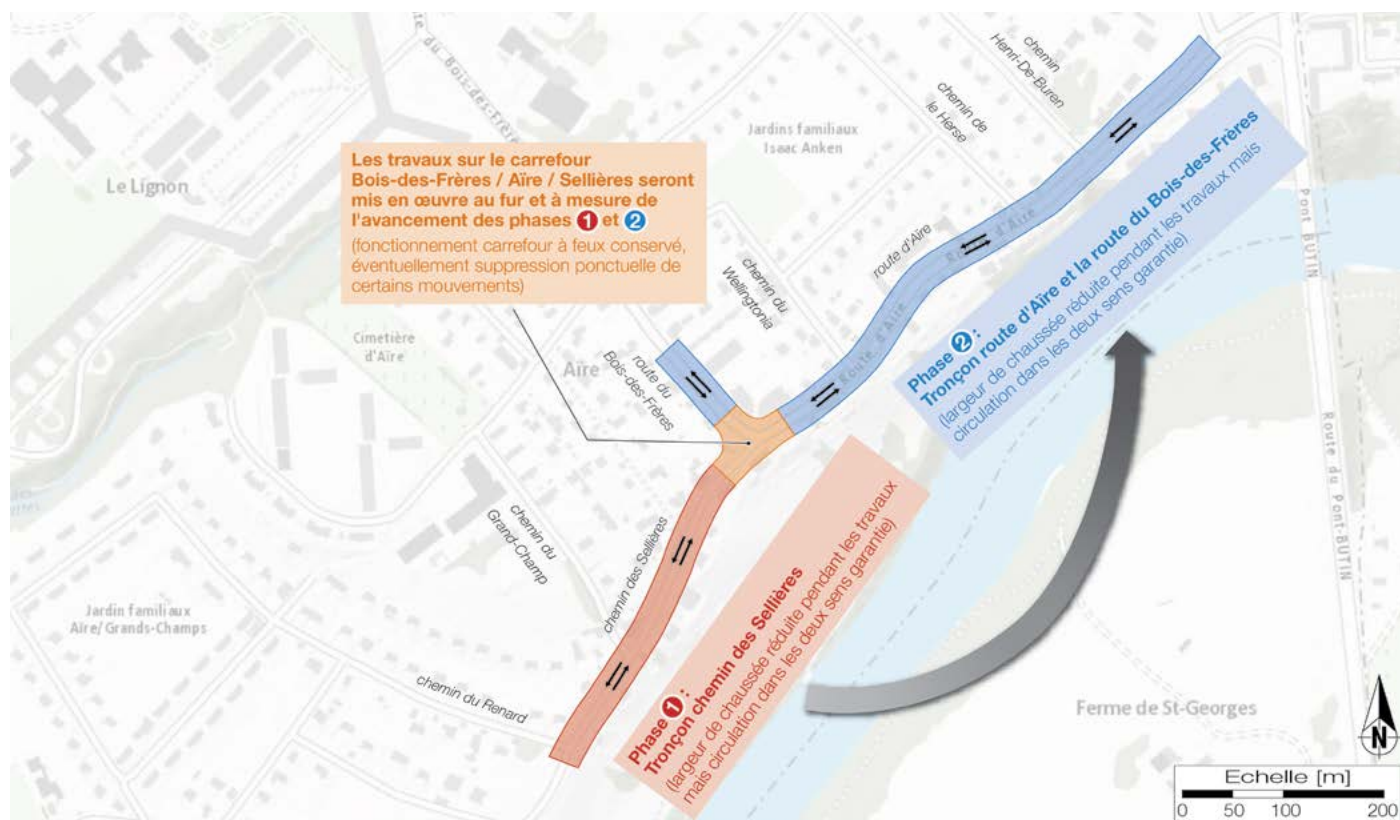
■ **OBJECTIF** : sécuriser le secteur pour l'ensemble des usagers.

■ **TRAVAUX PROGRAMMÉS** : réfection et redimensionnement des voiries (chaussées et trottoirs), revêtement phonoabsorbant, amélioration de l'éclairage public, travaux souterrains : eaux usées, eaux pluviales, travaux SIG.

■ **PLANNING** : les travaux seront échelonnés en deux phases : d'octobre 2016 au printemps 2018.

■ **Phase 1** : tronçon « chemin des Sellières »

■ **Phase 2** : tronçon « route d'Aire »



Les travaux sur le carrefour « route d'Aire » x « route du Bois-des-Frères » seront mis en œuvre au fur et à mesure de l'avancement des 2 phases.

# PHASE 2

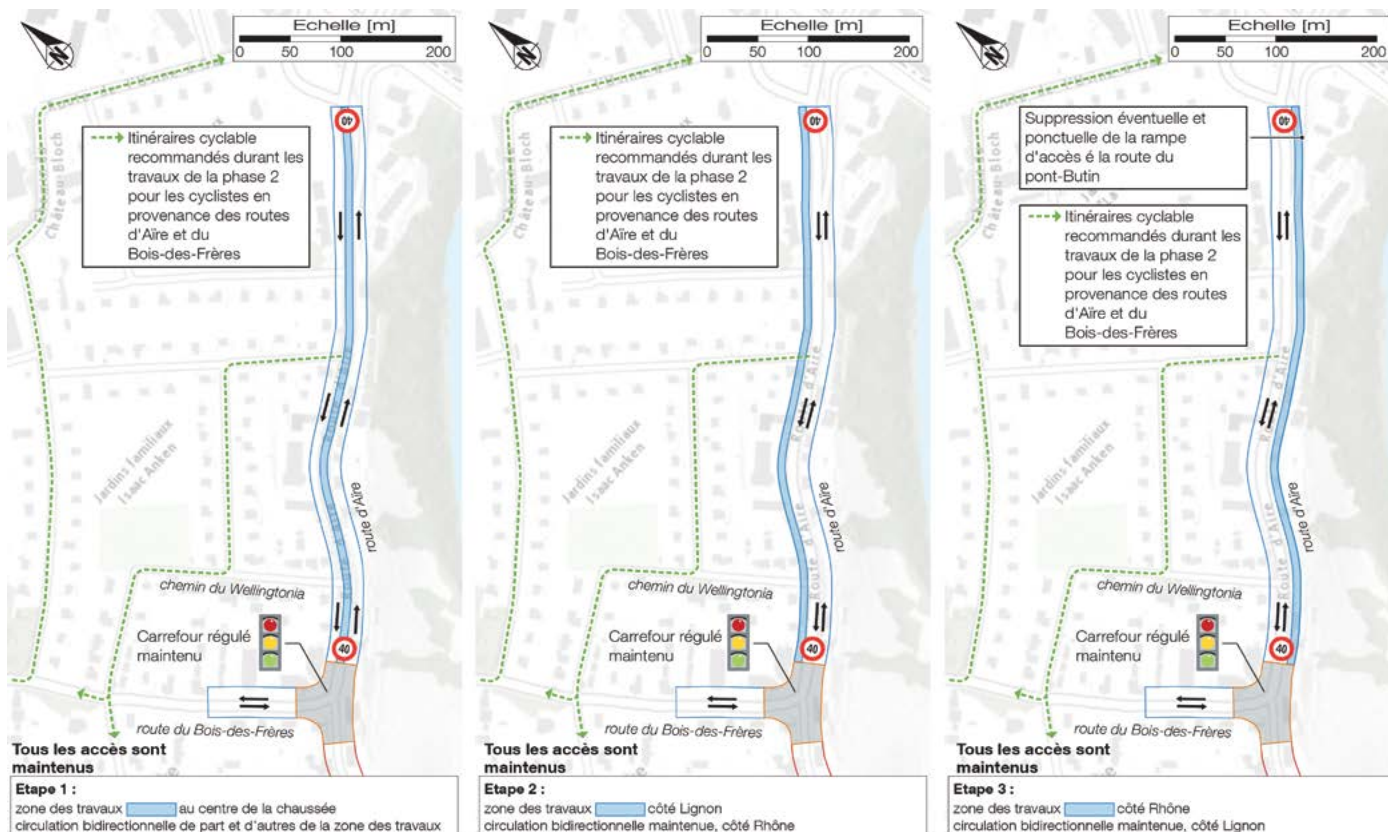
## TRONÇON ROUTE D'AÏRE

### DURÉE DES TRAVAUX

Début janvier 2017 jusqu'au printemps 2018 sous réserve de conditions météorologiques favorables.

### CONDITIONS DE DÉPLACEMENT

- *Aucune déviation du trafic automobile n'est prévue* (une voie de circulation par sens sera conservée nécessitant la suppression des places de stationnement public existantes).
- Les accès locaux ou aux rues perpendiculaires seront maintenus.
- Un régime de vitesse à **40 Km/h** sera mis en place pendant certaines étapes des travaux en raison de la réduction de la largeur des voies de circulation.
- *La desserte des transports publics sera conservée.*
- *Les cyclistes seront maintenus sur la chaussée* : il est ainsi conseillé pour les cyclistes provenant de l'avenue d'Aïre et désirant se rendre au Lignon ou à la presqu'île d'Aïre d'utiliser les chemins des réseaux de quartier adjacents. Pour les cyclistes provenant du Lignon et se rendant en direction du Pont Butin ou de l'avenue d'Aïre, il est recommandé de passer par le tronçon « chemin Isaac Anken, chemin du Château-Block et route de l'Usine à Gaz ».
- *Les itinéraires piétons seront garantis.*



**Il est recommandé aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place. Toutes les mesures seront prises pour réduire autant que possible les désagréments occasionnés par ces travaux.**